

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **91 (1955)**

Heft 17

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Comité d'entente. — Encore des fleurs... — Vaud : Postes au concours. — Une tâche de plus pour les présidents de sections. — Echallens. — Félicitations. — Stagiaire de l'E. N. — Réception à Echichens. — C. E. M. E. A. — Football scolaire. — Gymnastique, Yverdon et environs. — Société vaudoise chrétienne. — Effectif des classes primaires et organisation des écoles lausannoises. — Genève : Caisse maladie et invalidité. — Nécrologie : † Henry Quiblier. — U. I. G. - A. G. M. E. P. — U. A. E. E. : Groupe d'échanges. — Association antialcoolique du corps enseignant genevois. — Neuchâtel : D'un voyage à l'autre. — Boudry. — Andersen et nous. — Jura bernois : Mises à la retraite. — Jubilé. — Communiqué : Echange d'appartements. — Cours de vacances Pro Juventute.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. Chz : Encore la classification... — Marlise Sheppard : Les rondes, jeux chantés. — Gaston Falconnier : La découverte des petits pains. — Petits poèmes. — J.-L. Cornaz : Croquis panoramiques du canton de Vaud.

Partie corporative

COMITÉ D'ENTENTE DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES DU CORPS ENSEIGNANT

Le 16 avril, s'est tenue à Paris une session du Comité d'Entente. M. le Proviseur du Lycée Jeanson avait bien voulu nous accorder l'hospitalité et nous reçut avec beaucoup de bonne grâce et de gentillesse.

Outre le comité et les délégués des trois fédérations constituantes, le Bureau international de l'Education, le Bureau international du Travail et l'Unesco étaient représentés.

L'ordre du jour comprenait les rapports de nos représentants aux assemblées internationales, notamment à la session des organisations non gouvernementales qui a eu lieu à Genève au début d'avril, et où furent examinés les problèmes que pose la lutte contre les préjugés et les discriminations.

Un rapport très remarquable, dû à la plume de M. Gossart, président du comité d'entente, sur « la défense de l'école », a fait une vive impression. L'auteur a eu entre les mains tous les communiqués adressés à la F.I.P.E.S.O., à la F.I.A.J. et à la F.I.S.E. par les associations nationales sur leur activité au cours de l'année 1954. Ces rapports n'étaient en tout cas pas concertés, mais on y trouve une unanimité frappante dans les préoccupations et les soucis de tous les éducateurs : modicité des crédits budgétaires accordés à l'enseignement, ce qui entraîne une rétribution insuffisante des traitements, la pénurie des enseignants, des classes surchargées, des expédients tels que la diminution des exigences pour l'accès aux écoles normales, la tentation du pluralisme scolaire, et enfin l'abaissement du niveau de l'enseignement.

L'examen des comptes a montré une fois de plus que le Comité d'Entente, en accomplissant un énorme travail, n'a à sa disposition que des moyens financiers misérables, ce n'est que grâce au dévouement sans limite de son secrétaire général, M. Hombourger et de la secrétaire

adjointe, Mlle M. L. Cavalier, que le travail peut se faire et que le Comité a l'occasion de faire entendre la voix des éducateurs dans les organes intergouvernementaux tels que la B.I.E. et l'Unesco. G. W.

ENCORE DES FLEURS...

Lorsque ces lignes paraîtront, 50 collègues de Suisses romande auront, je l'espère, reçu et peut-être déjà mis en terre les graines de cerisier Sakura qu'ils m'avaient demandées. Ils, et elles, sont en effet 50 qui ont exprimé le désir de faire l'essai de cette culture. Qu'ils soient remerciés (même le collègue qui me prend pour une trinité : Monsieur, Madame ou Mademoiselle !), et de leurs charmantes missives, et de leur goût du risque.

Moderne Salomon, il m'a fallu, sans balance, mais à l'aide d'une pelle d'enfant, répartir aussi équitablement que possible entre vous tous la « manne » qui venait d'Orient (ces références bibliques doivent enchanter mon ami Pulfer !). J'espère en tout cas vous avoir tous satisfaits. Cependant, si l'un ou l'une d'entre vous qui m'avez écrit a été par mégarde oublié, ou si l'un de mes envois est arrivé en mauvais état, veuillez me le faire savoir : je m'efforcerai d'y remédier.

J'ai demandé à M. Baehni, directeur du Conservatoire et du Jardin botanique de Genève, de bien vouloir nous donner quelques renseignements sur le cerisier Sakura, sur sa culture et sur les graines de Suisse que nous pourrions envoyer aux enfants japonais. Je pense pouvoir vous les communiquer la semaine prochaine.

Enfin, je serais heureux de recevoir, d'ici à fin juin, votre réponse, sous la forme que vous jugerez la meilleure, aux enfants japonais.

Et maintenant, bonne chance pour vos travaux de jardinage, et un dernier conseil : plantez sans tarder, dans une terre légère (un pot à fleurs, que vous enfouirez jusqu'au col dans le sol du jardin, conviendra très bien), n'arrosez pas trop pendant la germination... et armez-vous de patience !

André Neuenschwander.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 7 mai 1955 :

Chavornay. — Instituteur primaire supérieur.

Montreux. — Institutrice primaire. Indemnité de résidence pour institutrice célibataire : Fr. 300. Entrée en fonctions le 1er juin 1955. Obligation d'être domiciliée sur le territoire du Cercle de Montreux.

Jusqu'au 11 mai 1955 :

Ferreyres. — Instituteur primaire.

Granges. — Instituteur primaire supérieur.

Mont-la-Ville. — Instituteur primaire.

Montreux. — Instituteur primaire à Clarens. Indemnité de résidence : Fr. 600 par an. Obligation d'être domicilié sur le territoire de la commune. Entrée en fonctions le plus tôt possible.

Rolle. — Institutrice enfantine.

UNE TACHE DE PLUS POUR LES PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Qu'on se rassure ! elle ne donnera pas beaucoup de travail... Il est nécessaire pour la défense des intérêts du corps enseignant et de l'école primaire que la Commission de Presse de la S.P.V. et le Comité central soient tenus au courant le plus rapidement possible des articles de presse qui nous concernent. Nous demandons donc aux Présidents des Sections S.P.V. de bien vouloir nous envoyer dans le délai le plus bref les coupures des **journaux locaux** qu'ils jugeront intéressantes. Les membres de la Commission de presse se chargeront des quotidiens lausannois. Le soussigné, à la fois « bulletinier » et membre de la Commission de presse, recueillera tous les « extraits » qu'on voudra bien lui envoyer.

E. B.

S.P.V. SECTION D'ECHALLENS

Gymnastique. — Les leçons de gymnastique reprendront le mardi 3 mai à 16 heures à Echallens (Grande salle du Château).

FÉLICITATIONS

Notre collègue Willy ROSSET, maître primaire supérieur à Chavornay, vient d'être nommé maître au Collège scientifique mixte d'Echallens. Nous le félicitons pour cette flatteuse promotion et lui souhaitons succès et satisfaction dans l'enseignement secondaire.

E. B.

STAGIAIRE DE L'ECOLE NORMALE

Lors de notre dernière assemblée des délégués, un collègue avait prié le Comité central d'intervenir auprès du Département de l'Instruction publique et des Cultes afin que les membres du corps enseignant primaire auxquels on confie la tâche de « former » un stagiaire (élève de l'E.N.) reçoivent une rétribution pour ce travail supplémentaire.

Le Comité S.P.V. a présenté cette requête au Chef du D.I.P. qui a bien voulu répondre favorablement, ce dont nous le remercions. Voici — in extenso — sa réponse :

Société pédagogique vaudoise

Lausanne, le 5 avril 1955.

Lausanne

Monsieur le Président,

Par lettre du 27 février, vous attirez notre attention sur le fait que les instituteurs et institutrices chargés de la formation pratique des élèves de la classe spéciale de l'Ecole normale ne reçoivent pas de rétribution pour cette tâche.

Il est difficile d'évaluer le supplément de travail qu'impose à ces maîtres et maîtresses de stage la présence dans leur classe d'un stagiaire. Nous savons qu'eux-mêmes en retirent un profit par l'obligation où ils sont de soumettre leur enseignement à un examen critique. Toutefois, nous constatons par votre démarche que l'honneur dont ils sont l'objet et la confiance dont leur désignation est le témoignage ne suffisent pas.

Nous sommes d'accord de considérer le service qui leur est demandé comme une tâche spéciale, donnant droit, au même titre que les cours post-scolaires, à une indemnité.

Nous fixons cette indemnité à fr. 40.— par semaine de stage.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le chef du Département,

(signé) P. Oguey.

RÉCEPTION A ECHICHENS

Trois élèves de l'Ecole Pestalozzi ont « confirmé », l'après-midi des Rameaux, dans l'église d'Echichens. Avec deux catholiques, ce sont cinq jeunes gens qui partent de la maison pour se lancer dans la vie.

Le C. C. s'est fait représenter à cette cérémonie par le caissier qui remit un modeste cadeau à nos grands filleuls en leur souhaitant le bonheur et la réussite dans leur nouvelle existence.

Ce fut l'occasion de visiter les constructions nouvelles, en bonne voie d'achèvement, et de dire à M. Besson et à sa compagne la reconnaissance de la S. P. V.

B. J.

COURS DE C.E.M.E.A. A LA RIPPE SUR NYON

Au début d'avril se sont rencontrés à La Rippe 80 participants bientôt enthousiasmés par le monde merveilleux des techniques inédites qu'allaient enseigner Charly Légeret et ses collaborateurs. Moniteurs, surveillants, normaliens, pasteurs, instituteurs, etc., forment une grande famille qui chante, colle, peint, moule et démoule, édifie des huttes, dans une atmosphère d'amitié et de collaboration.

Mardi 5 avril, une délégation composée de Mlle Charlotte Cornioley, du Comité S.P.V., de Mlle Pernet, du Département de l'Intérieur, de Mlle Marthe Magnenat, dont on sait l'attachement à la cause des C.E.M.E.A., de M. Robert Lorenz, président de l'Association vaudoise des Auberges de Jeunesse, et du soussigné a visité le cours. Il nous est difficile de dire ce qui nous a le plus impressionnés, de la qualité artistique des travaux, ou de la simplicité des moyens, ou de la richesse d'invention qui a présidé à telle réalisation, ou encore de la joie tranquille de ces équipes, joie qui sera demain celle des centaines d'enfants qui à leur tour créeront des merveilles. Dans les camps, dans les homes, les classes, les asiles, les patronages, des mains plus ou moins habiles s'appliqueront à faire vivre avec intensité des formes, des couleurs, des souvenirs, que sais-je.

Voici, exposés dans le vaste réfectoire, le résultat d'enquêtes réalisées en équipes dans les environs, sur l'Abbaye de Bonmont, le Château de Gingins, les cultures. Originalité et renouvellement dans le choix des procédés, tout nous ravit dans ces travaux fortement documentés. Mais que dire du charmant village tessinois créé à l'orée de la forêt voisine, avec son église, ses maisonnettes blanches, ses jardinets ! Tout près c'est la plage avec son port, le moulin, cent trouvailles pittoresques, sans oublier le phare et le téléphérique ! Un groupe construit une passerelle

durable sur le ruisseau, geste amical à l'égard des villageois. Plus loin on s'affaire à l'édification de huttes de divers types.. Ailleurs on restitue à des rameaux moulés dans du plâtre les vives couleurs de la nature. Nous imaginons nos localités dotées d'ateliers de loisirs où les enfants désœuvrés viendraient occuper leurs mains et leur esprit dans la recherche de la beauté ambiante. C'est sur ces pensées optimistes que nous quittons La Rippe, pleins d'admiration pour le travail des C.E.M.E.A. et pour l'esprit dans lequel il est réalisé. A.P.

P.-S. — Le correspondant a tout dit sur le camp de La Rippe. Cependant je tiens à exprimer mon étonnement émerveillé devant la diversité et l'inattendu des moyens employés. Penseriez-vous à une pomme d'arrosoir pour faire une marionnette, expressive et combien ? Ou bien encore à de l'herbe pour tisser une natte destinée à rendre une hutte plus confortable ? Et j'en passe.

Que de choses à apprendre dans de tels camps ! Et que de chance auront les enfants dirigés par de tels maîtres ! On se prend à envier les uns et les autres : les uns pour la joie qu'ils ont et qu'ils donnent, les autres pour la joie qu'ils reçoivent. J'ai eu grand plaisir à visiter ce camp, à aller d'un groupe à l'autre, où chacun retrouvait le sérieux d'un enfant devant le travail qui l'absorbe et l'enchanté. C. C.

RAPPEL

Centres d'Entraînement aux Méthodes d'éducation active.

C'est aujourd'hui à 15 heures au Café-Restaurant vaudois, place Riponne, Lausanne, que **M. Henri Laborde** donnera sa conférence sur **L'évolution des colonies de vacances.**

A l'issue de la conférence, courte **assemblée générale administrative**, puis entretien avec le Conférencier.

La venue en Suisse du chef des C.E.M.E.A. de France est une aubaine dont tous nos membres et amis voudront profiter.

Le Comité.

COURS D'ORIENTATION POUR LE FOOTBALL SCOLAIRE

Le cours d'orientation prévu pour les instituteurs vaudois a été fixé au samedi 14 mai, à 14 h. 30 au Café de la Couronne (Petit-Chêne), salle du 1er étage.

Au programme, exposés de personnalités du monde pédagogique et sportif, suivi de discussion. Fin du cours : 17 h. environ.

Les frais de voyage, 3e classe, seront remboursés.

Prière de s'inscrire jusqu'au 10 mai, à la *Case postale 280, Vevey*. Tous les collègues s'intéressant au football scolaire sont cordialement invités.

Association cantonale vaudoise de Football.

Commission des juniors.

GYMNASTIQUE — YVERDON ET ENVIRONS

Les leçons de la section d'Yverdon avaient lieu le vendredi à la halle de Pestalozzi. Dès le 6 mai, rendez-vous est donné, tous les vendredis à 17 heures, à la nouvelle halle de Fontenay.

Invitation cordiale à tous les collègues qui désirent pratiquer un peu de sport dans une ambiance « du tonnerre ».

Le Comité.

SOCIÉTÉ VAUDOISE CHRÉTIENNE

(anc. Sté. évangélique d'éducation)

Assemblée ordinaire de printemps, **samedi 7 mai 1955**, à 14 h. 30, au Carillon, Terreaux 22, Lausanne, **Salle du Restaurant**, entresol (entrée par l'escalier extérieur).

Méditation, par M. Glardon, pasteur à Ouchy ;

Conférence de M. Parel, professeur et conseiller de profession à Lausanne :

« Les problèmes de l'adolescence »

Entrée libre. Invitation cordiale.

EFFECTIF DES CLASSES PRIMAIRES
ET ORGANISATION DES ÉCOLES LAUSANNOISES

*Développement de l'interpellation de MM. Fernand Petit et consorts
au Conseil communal de Lausanne*

Accroissement des effectifs et pénurie des locaux. — Chacun sait que l'accroissement de la population infantine lausannoise pose à l'autorité municipale de redoutables problèmes. Depuis la fin de la guerre, la construction de locaux scolaires n'a pas pu suivre l'augmentation du nombre des élèves, ce qui a entraîné des perturbations assez sérieuses dans l'instruction de nos enfants lausannois.

Le surpeuplement de nos grands collèges est devenu une plaie et diverses solutions de fortune ont dû être trouvées pour loger maîtres et élèves. Certains préavis municipaux nous ont appris que des classes ont travaillé ces dernières années dans des combles, dans une salle paroissiale et même sous une salle de gymnastique, que des leçons de couture se sont données parfois dans le réfectoire de cuisines scolaires, dans un vestibule ou même dans une vieille cuisine. Devant les rangs serrés de nouveaux écoliers, il a fallu louer des appartements dans des maisons locatives, au risque de se les voir retirer en cas de vente des immeubles. Dans de nombreux cas, les enfants doivent faire de longs trajets pour se rendre en classe.

Tous ces faits que je me borne à relever brièvement démontrent que, faute de rapidité dans les constructions, il a fallu recourir à des expédients qui n'ont pas grand-chose à voir avec une organisation rationnelle, en fonction de nécessités pédagogiques. Ajoutons encore que l'Ecole supérieure de jeunes filles n'échappe pas à la règle. La pénurie des locaux s'y fait aussi cruellement sentir.

Difficultés d'enseigner dans les classes nombreuses. — Il ne m'appartient pas d'expliquer pourquoi nous en sommes arrivés à cette situation. Je désire simplement exprimer l'inquiétude du corps enseignant lausannois et celle aussi de notre population devant l'augmentation des effectifs scolaires et les difficultés qui en sont la conséquence. Il est évident que l'augmentation de l'effectif des classes est incompatible avec un enseignement normal et se fait au préjudice de l'éducation des enfants. Dans les classes « nombreuses » comme on les appelle, la formation du caractère, le travail éducatif (tâche essentielle) deviennent quasi impossibles. Les problèmes de discipline se compliquent, la tension nerveuse augmente. De douloureux cas de châtiments corporels apparaissent. Le maître ne peut témoigner la compréhension et l'affection qu'il voudrait s'il a devant lui 35 à 40 élèves. Par contre, dans une classe plus petite, l'éducateur peut se faire entendre et comprendre ; son influence personnelle s'exerce sur chaque enfant ; son action peut tenir compte des individualités diverses parmi les élèves.

En résumé, et très imparfaitement, on peut dire que le libre épanouissement de la personnalité enfantine (qui est l'ambition de tous les éducateurs) est gravement compromis dans une classe à l'effectif surchargé. A titre de renseignement l'A.P.E.L. (Association du personnel enseignant lausannois) a publié récemment dans la presse le souci que causent à ses membres « les effectifs de plus en plus surchargés et préjudiciables à un bon enseignement ».

Qu'appellez-vous un effectif normal ? direz-vous. Je puiserai ma réponse dans le rapport du XXVII^e congrès de la Société pédagogique romande qui s'est tenu à Lausanne en 1950. L'une des thèses votée à l'unanimité des congressistes disait : « La pénétration d'un nouvel esprit dans l'école publique est subordonnée à la limitation à 25 du nombre normal des élèves par classe. »

Un objectif raisonnable. — Nous n'avons pas la naïveté de croire que cet objectif, raisonnable en soi, puisse être atteint au début de la nouvelle année scolaire. La pénurie des locaux et la pénurie de personnel enseignant nous interdisent de caresser de fallacieux espoirs. Il faut cependant remarquer, et c'est là principalement la raison de mon interpellation, que, durant l'année scolaire qui va finir ces jours prochains, les effectifs de trop nombreuses classes ont oscillé entre 35, 38, 40 et même plus de 40 élèves. On n'avait pas revu cela depuis plusieurs années. 1954-1955 demeurera pour beaucoup d'éducateurs l'année difficile, l'année noire où tout travail approfondi était impossible à cause de la surcharge des effectifs. Cette année restera aussi pour beaucoup l'année des conflits scolaires, des difficultés avec certains parents qui ne comprennent pas toujours la fatigue nerveuse du personnel enseignant et les mouvements d'humeur ou d'impatience qui en résultent. Même les vacances que d'aucuns envient au corps enseignant (et on les comprend !) étaient insuffisantes pour « détendre la corde ».

Vous comprendrez aisément que le corps enseignant et l'opinion publique se posent certaines questions à la veille d'une nouvelle année scolaire. Ce sont ces questions que je désire poser à la direction des écoles.

1. Dès la rentrée d'avril, l'effectif des classes enfantines, primaires et primaires supérieures subira-t-il une diminution par rapport à l'année précédente ? La direction des écoles peut-elle assurer le Conseil communal que l'effectif maximum des classes normales ne dépassera pas 35 élèves ?
2. L'ouverture des deux collèges de La Sallaz et de Malley sera-t-elle possible avec utilisation de tous les locaux disponibles ?
3. Les candidats aux classes enfantines pourront-ils être tous admis ?
4. Peut-on espérer que s'ouvriront de nouvelles classes spéciales à effectif réduit permettant d'accueillir un plus grand nombre d'enfants caractériellement difficiles qui provoquent des perturbations fréquentes dans les classes normales ?
5. La direction des écoles peut-elle assurer que le nombre des classes primaires supérieures suit l'augmentation du nombre des élèves inscrits dans les classes normales ?
6. Les méthodes habituelles de recrutement du personnel enseignant (par concours) seront-elles suffisantes pour assurer l'engagement de personnel enseignant nécessaire au moment de l'ouverture de nouvelles classes ?
7. Les collèges lausannois se verront-ils restituer les locaux indispensables à l'enseignement de l'ouvrage, des travaux manuels, ainsi que ceux permettant l'emploi des moyens modernes d'enseignement (salles obscures, laboratoires d'expériences, etc) ?
8. Toutes les classes lausannoises pourront-elles suivre un enseignement de la gymnastique conforme aux directives du plan d'études cantonal ?
9. Toutes les classes de l'Ecole supérieure et Gymnase des jeunes filles pourront-elles prendre possession des bâtiments édifiés sur la propriété Brandenburg ?
10. La direction des écoles, enfin, n'a-t-elle pas le sentiment que le plan d'ensemble scolaire qu'elle avait mis sur pied en 1950 est aujourd'hui dépassé et qu'une nouvelle information du Conseil serait nécessaire ?

Le Conseil communal a toujours voué aux questions d'enseignement une bienveillance qu'on ne saurait contester. Le temps est venu, semble-t-il, où il doit approfondir encore le problème et apporter à la Municipalité tout son appui pour l'aider à trouver les solutions qui permettront à l'école populaire lausannoise de continuer à mériter sa réputation.

Le corps enseignant lausannois, d'autre part, attendra avec intérêt l'exposé que M. le directeur des écoles voudra bien faire au Conseil communal. Il y trouvera certainement des raisons nouvelles de reprendre sa noble tâche avec un courage renouvelé dès la rentrée d'avril.

L'opinion publique elle aussi, toujours sensible aux débats qui touchent à l'école primaire, mérite d'être renseignée sur toutes les questions qui concernent le bien le plus précieux que nous possédons, l'enfance, la jeunesse, l'espoir de demain, ceux que nous voudrions voir grandir dans un climat favorable et propice à l'étude.

Classes surchargées !

Lors de l'Assemblée générale de la S.P.V., notre collègue F. Petit a prié le C.C. d'intervenir auprès du Département de l'Instruction publique pour un allègement des effectifs de nos classes. C'est, en effet, l'une des tâches les plus urgentes des associations d'éducateurs d'obtenir des pouvoirs publics la réduction des effectifs des classes. Au delà d'un certain effectif, le maître ne peut plus travailler dans la joie, avec la sérénité indispensable. L'énervement, la fatigue supplémentaire engendrent alors l'indiscipline et les punitions de pleuvoir. Ces faits sont trop connus de chacun d'entre nous pour que nous insistions ici. Disons cependant qu'un grand travail, ingrat, méconnu, a été fait au sein de la Commission extraparlamentaire pour la révision de la loi primaire. Les représentants du corps enseignant vaudois (Mlle Schalk, Lausanne, MM. Kohler, Echandens et Gudit, Cossonay) ont réussi à faire baisser les effectifs réglementaires des classes. Après une lutte inégale, les normes admises dans la loi actuelle ont été réduites de cinq unités, ce qui n'est pas à dédaigner !

Mais la Loi doit maintenant franchir le cap des ultimes décisions du Conseil d'Etat, puis elle sera soumise au Grand Conseil. C'est dire que nous ne sommes pas encore au stade des réalisations et que nous devons encore faire preuve de patience avant de diriger tous et toutes des classes de 25 élèves. La pénurie actuelle d'enseignants vient encore compliquer le problème. Mais nous abordons là la question de la « revalorisation » de la profession qui nous entraînerait trop loin pour aujourd'hui. Nous en reparlerons.

Comité central

GENÈVE

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

La 31^e assemblée de la caisse maladie a réuni au Lyrique une nombreuse assistance, le vendredi 22 avril, beaucoup de têtes chenues, qu'ont revoit avec plaisir, et hélas ! peu de jouvenceaux. Cette année, on est revenu à la tradition des séances brèves ; il est vrai que l'augmentation des cotisations votée l'an dernier a permis à la caisse d'enregistrer en 1954 un modeste bénéfice. Aucune question angoissante ne justifiait donc de grands déploiements d'éloquence.

Le président A. Claret a rappelé avec émotion le décès récent et inattendu de H. Quiblier, membre du comité.

Tous les rapports, présidentiel, financier, vérificateurs des comptes furent adoptés à l'unanimité, avec de chaleureux remerciements à leurs auteurs.

L. Hodel est élu membre du comité, en remplacement de H. Quiblier.

Quant au chœur antique, il s'est montré plein de bonne volonté, mais manquait visiblement d'entraînement.

G. W.

NÉCROLOGIE : † HENRY QUIBLIER

Le corps enseignant genevois a été douloureusement surpris en apprenant le départ, à l'âge de 49 ans, de notre collègue H. Quiblier, décédé subitement à son bureau de maître principal des Cropettes, le 18 avril.

Sorti de la section pédagogique en 1924, il fut nommé en 1930 instituteur à Jussy où il resta jusqu'en 1941 ; il fonctionna ensuite pendant une année aux Asters, puis dès 1942, aux Cropettes dont il devint régent principal en 1946.

Dès son entrée dans l'enseignement, Quiblier fit partie de l'U. I. G. à laquelle il s'intéressa toujours activement. Ce fut avant tout un modeste. Il avait une horreur presque malade de se mettre en avant ; préparer le travail, l'accomplir avec assuétude, puis disparaître dans l'ombre, telle était sa manière. Mais derrière cette modestie rare, on découvrait un homme d'une culture étendue ; il continuait à lire et à s'instruire, et doué d'une mémoire exceptionnelle, il portait des jugements pleins de finesse et de bon sens. Musicien de talent, il mettait à préparer et à diriger les chœurs une sensibilité et un enthousiasme qui lui permettaient d'obtenir de magnifiques résultats. Il fut un excellent maître, chez qui le cœur parlait en premier ; il aimait ses élèves et savait s'en faire aimer en encourageant chaque enfant à donner le meilleur de soi-même.

Sa bonté était rayonnante ; rien ne pouvait lui causer plus de plaisir que de rendre service, à ses élèves, à leurs parents, à ses collègues, à tous ceux qui avaient recours à son inaltérable obligeance. Toujours il s'est montré un modèle de bienveillance et de courtoisie. Il goûtait l'amitié, il savait lui rester fidèle, il y montrait un tact et un dévouement sans limites... Cet exemple de vertus efficaces mérite qu'on le rappelle au moment où il quitte un monde où s'étale tant de sottise et de bluff.

Dans le temple des Pâquis, se pressait une foule nombreuse. M. le Pasteur Sauty, M. G. Lecoultré, inspecteur, au nom du D.I.P., M. E. Fiorina, au nom de l'U.I.G., ont rendu le dernier hommage à ce collègue trop tôt disparu.

A son épouse, à ses enfants, à tous ceux qui l'ont connu si jeune et si vaillant malgré les épreuves qui ne lui furent pas épargnées, la grande famille des instituteurs genevois exprime sa plus vive sympathie.

U.I.G.-A.G.M.E.P. — ET MAINTENANT JOUONS

A l'heure où paraîtront ces lignes, les instituteurs auront déjà joué leur premier match de basket-ball pour le championnat corporatif 1955. La première période se terminera le 6 juillet. Les matches ont lieu le mercredi soir, sur les terrains des Ateliers de Sécheron (AS) et de l'Ecole de Sécheron (ES).

Afin d'informer les collègues empêchés de participer à l'assemblée, ainsi que les supporters qui seront les bienvenus !, voici les renseignements qui concernent notre corporation.

Instituteurs I (Groupe B).

27 avril, 20 h. 45, ES, Hispano, Off. : R. Matthey.

18 mai, 18 h. 45, ES, Hauteville II, Off. : J. Eigenmann.

1er juin, 19 h. 45, AS, Paribas, Off. : Ph. Aubert.

8 juin, 20 h. 45, ES, Cheminots, Off. : G. Kunz.

29 juin, 19 h. 45, ES, Arthul, Off. : J.-J. Maspero.

6 juillet, 18 h. 45, ES, Téléphonie, Off. : G. Carrel.

Instituteurs II (Groupe C).

4 mai, 20 h. 45, AS, Migros, Off. : A. Mauris.

25 mai, 18 h. 45, AS, Journalistes, Off. : J. Hainaut.

15 juin, 18 h. 45, AS, TCS, Off. : M. Herbez.

22 juin, 18 h. 45, ES, Givaudan, Off. : F. Vogel.

6 juillet, 19 h. 45, AS, Garde-Frontières, Off. : J.-J. Barbier.

Les joueurs sont instamment priés d'arriver un quart d'heure avant l'heure indiquée, et de s'annoncer au responsable le lundi soir au plus tard en cas d'empêchement.

Les collègues de l'équipe sœur (qui ont été désignés comme officiels, marqueurs ou chronomètres) sont invités à en faire de même. Merci !

Et maintenant jouons !

Le coach.

U.A.E.E. — GROUPE D'ÉCHANGES

Nous vous convions à la séance du Groupe d'Echanges qui aura lieu

le lundi 2 mai à 16 h. 45 à l'école de St-Antoine

Suite du travail sur l'utilisation de la boîte de surfaces.

S. J. et M. B.

**RAPPORT RELATIF A L'ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE
DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS**

pour l'année 1954 (Extraits)

Pour la première fois, au mois de janvier, l'Association antialcoolique du corps enseignant a fourni de la documentation antialcoolique aux nombreuses déléguées du congrès international de Genève pour la protection des femmes et des enfants.

Le mercredi 24 mars avait lieu l'assemblée administrative annuelle.

Le président a signalé l'article 19 chiffre 6 d'une ordonnance fédérale dont le texte est le suivant : « Est interdite la réclame pour des boissons alcooliques s'adressant clairement à des mineurs, telle que des textes et illustrations dans des livres d'enfants, sur du matériel scolaire, sur des jouets comme bonnets en papier, etc., dans des imprimés destinées à des organisations de jeunesse ou d'autres objets semblables. »

Les infractions à cette loi doivent être signalées à M. Deshusses, chimiste cantonal, quai de l'Ecole de Médecine.

Le jeudi 6 mai avait lieu la fête du « Livre d'or », pour écoliers abstinents dans la grande salle de l'école des Arts et Métiers. Un film : « Bim, le petit âne », a été présenté aux élèves avec beaucoup de succès ; 29 écoles étaient représentées, avec 123 classes et un total de 1217 élèves en 2 séances successives.

C'est avec beaucoup de chagrin que les maîtres abstinents ont appris la mort de Mme V. de Senarclens, présidente de la Ligue de femmes suisses contre l'alcoolisme.

C'était une femme d'élite, douée d'une grande énergie et dont le rayonnement spirituel était intense ; elle était toujours prête à aller de l'avant avec courage et persévérance.

Pendant bien des années, avec la collaboration de M. le Dr V. de Senarclens, elle a présenté au Département de l'instruction publique le texte des questions pour les concours antialcooliques dans les écoles primaires ; ensuite, elle avait la lourde charge de revoir toutes les feuilles des élèves qui avaient participé au concours, puis elle prenait une part active au classement des élèves et à l'achat des récompenses.

La formation antialcoolique du corps enseignant était pour elle d'une très grande importance et elle a insisté auprès du Département de l'instruction publique pour que les candidats à l'enseignement reçoivent des cours antialcooliques.

M. R. Piguet, instituteur à Vandœuvres et délégué à l'assemblée des maîtres abstinents à Zurich, a présenté un rapport à ce sujet.

A Lucerne, le plan d'étude comprend un programme d'enseignement antialcoolique.

Dans le canton de Vaud, le manuel de sciences de M. Ray réserve une place à l'enseignement antialcoolique.

A Bâle, on distribue des pommes aux élèves à la récréation en automne et du lait en hiver.

Dans le séminaire de **Rorschach** sur 30 candidats, 15 sont abstinents.

En **Argovie**, l'enseignement antialcoolique est très bien organisé.

Le Comité central désire publier deux brochures en français « Madame Olivier » et « le landamann Minger ».

D'autres brochures antialcooliques seront éditées.

Les protège-cahiers antialcooliques sont distribués aux élèves de tous les cantons suisses.

La proposition genevoise, acceptée à l'unanimité, était la suivante : « Les maîtres abstinents sont invités à se mettre en rapport dans chaque canton avec le service médical des écoles pour savoir dans quelle mesure les élèves souffrent de l'alcoolisme dans leur santé et dans leur famille. »

En octobre, la Suisse a commémoré le centenaire du grand écrivain Albert Bitzios, pasteur bernois connu sous le pseudonyme de **Jérémias Gotthelf**, qui regardait l'éducation de la jeunesse comme la tâche la plus élevée et la plus importante de la nation et qui s'est attaqué avec beaucoup de talent et d'énergie à l'alcoolisme de son peuple.

Les maîtres abstinents dans leur enseignement donnent à leurs élèves des exemples tirés de la vie sportive : la sympathique Canadienne Barbara Anna Scott qui a obtenu la première place au championnat mondial du patinage artistique lors des Jeux Olympiques en 1948, a déclaré que presque tous les sportifs de première classe ne montrent aucun intérêt pour le tabac et pour l'alcool et qu'elle-même avait pour habitude de boire du jus d'orange.

Dans les soirées mondaines, l'euphorie alcoolique crée un climat où l'on peut constater le vide, le verbiage, la niaiserie des conversations sous l'effet des libations répétées.

Dans le canton de Vaud, en janvier 1954, une commission officielle a été créée, il s'agit de la **commission cantonale consultative de lutte contre les abus de l'alcool**.

Le Conseil d'Etat vaudois a nommé au sein de cette commission cinq membres permanents : le chef du service sanitaire, un médecin-légiste, le chef du service de prévoyance sociale, le chef du service de l'enseignement primaire. Des membres du cartel antialcoolique vaudois et du corps enseignant en font aussi partie.

Pour conclusion, nous pouvons citer la déclaration du chef des Eclaireurs : « En ma qualité d'abstinent depuis toujours, je souscris entièrement à ce que le fondateur du scoutisme a dit à propos de l'usage de l'alcool pour les éclaireurs. Ce n'est pas seulement idiot, mais au plus haut degré antipatriotique de risquer d'entraver le développement complet de l'esprit, de l'âme et du corps, simplement parce qu'un garçon n'a pas la force morale de dire non. » (*Lord Rowallan, chef international des éclaireurs.*)

H. Coeytaux.

NEUCHÂTEL

D'UN VOYAGE A L'AUTRE

Le voyage aux Châteaux de la Loire eut un succès sans précédent si l'on en juge au nombre des participants : 49 (26 de la section du Locle, 17 du reste du canton, 6 hors du canton).

Bon nombre de collègues ont exprimé le désir qu'un voyage en Corse soit organisé pour 1956 ! Mais il faudrait y consacrer huit jours... Aux amateurs prévoyants, nous recommandons de mettre de côté d'ores et déjà 30-40 francs par mois pour pouvoir faire face aux dépenses qu'entraînerait la réalisation de ce beau projet ?

Nos ambitions connaîtront-elles une limite ?

W. G.

SECTION DE BOUDRY

Lundi 2 mai, à 20 h. 15, à l'Hôtel de la Gare à Auvernier, conférence de M. Edmond JEANNERET : **C. F. RAMUZ ET SON ŒUVRE.**

ANDERSEN ET NOUS

En quoi ce titre se justifie-t-il dans la chronique neuchâteloise ? Il le serait par la simple raison de la notoriété universelle d'Andersen et par sa faveur auprès du monde enfantin.

Il est cependant plus proche de nous qu'on le pense. Si les Loclois le savent, il est permis aux collègues du reste du canton de l'ignorer. Le « prince des conteurs » (1805-1875) dont on célèbre partout, mais notamment au Danemark, son pays, le 150^e anniversaire de la naissance, était un grand voyageur. Il sortit de sa patrie, en effet, dans la seule période de 1830-1873, à 29 reprises, dont 11 fois en Suisse. Il aimait nos lacs, nos glaciers, nos torrents et l'ombre des sapins du Jura. Aussi parlait-il avec affection de notre patrie : « Ma chère Suisse », « la Suisse ravissante », « la Suisse merveilleuse ». Il séjourna à Genève, Montreux, Lucerne, Brunnen, Ragaz et Coire. Mais en 1833, il visita le Locle qu'il signale ou décrit dans « Le Conte de ma vie », « Parmi les montagnes du Jura », et dans quelques poésies.

Il entretenait des relations avec la famille Houriet qui l'invita à se rendre au Locle où il désirait parfaire sa connaissance du français. Andersen parle aimablement de ce séjour, « un refuge, un foyer modeste où les voix du passé pénétraient dans mon âme sensible. C'était chez une vieille dame pleine de dignité, la mère de notre illustre Urban Jürgensen ».

En 1833 donc, Andersen fut reçu par la famille Houriet, du 25 août au 14 septembre, dans sa noble demeure du Crêt-Vaillant (No 28), maison de style XVIII^e siècle, peut-être la plus belle du Locle. C'est de là qu'il envoya le manuscrit de « Agnete et le Triton » qu'il y avait achevé.

« On ne comprend pas un mot de danois dans toute la maison, dans toute la ville ; c'est excellent pour moi. Je dois tout exprimer en français... Je traduis même en français des strophes de mes poésies. Les petits enfants ici sont drôles ; quand je ne les comprends pas, ils crient les mots à tue-tête, s'imaginant que je suis sourd-muet. »

Les progrès étaient dus surtout à ses conversations avec les vieilles tantes Rosalie et Lydie Houriet pendant qu'elles réparaient les vêtements usés par les séjours à Paris et qu'elles le régalaient de café et de miel. Il apprit, dit-il, plus de français en trois semaines au Locle qu'en trois mois et demi à Paris où il ne fréquentait que des amis danois.

Il fut vraiment heureux durant ce séjour. Il loue la bonté des gens et l'agrément du site :

« La profonde solitude des forêts, la pénombre mystérieuse entre les montagnes et les sapins m'ont vraiment saisi. C'est la première fois de ma vie que j'ai été si seul ; j'ai été vraiment absorbé par mon « Agnete »... J'ai été pendant cinq jours dans l'extase et le résultat est que j'ai terminé... Je suis content de mon travail. Loin de Paris, tout en haut dans le Jura, dans un paysage nordique, entre les forêts noires de sapins, silencieuses comme la mort, mon « Agnete » est née, mais danoise par son âme et son esprit... »

L'accueil fait à cette œuvre au Danemark ne correspondit pas du tout à l'attente de l'auteur. Le livre fut l'objet de critiques sévères. Cette réception plutôt décevante n'empêche pas Andersen de dire du bien du Locle : « Une ville de belle apparence, une ville toute horlogère ; on dit même que les petits enfants naissent munis d'un mouvement. »

Andersen visita l'Asile des Billodes. Il en écrit :

« Près de la ville se trouve une maison, Asyl pour enfants malheureux (sic), fondé par une vieille fille qui habite le Locle. Il y a ici des enfants de toutes les nations. Ils reçoivent tout, l'éducation comprise. Ils jouaient joyeusement dehors. » Et encore :

« J'étais dans l'Asyl fondé par Marie-Anne Calame. Il y avait des figures distinguées parmi les enfants. Ils me chantèrent une chanson touchante qui me mit les larmes aux yeux ; je promis à Dieu dans mon cœur de ne jamais séduire un être humain et de mettre au monde une telle malheureuse créature. Une des filles m'intéressait par son beau visage, ses manières distinguées, elle avait un air mélancolique, peut-être ne connaît-elle ni père ni mère, et se sent-elle seule et étrangère, ici parmi les Monts du Jura. Il y avait une salle de couture, un local pour l'apprentissage de la cordonnerie, une salle à manger claire et des cham-

bres à coucher gaies. Les enfants sont au nombre de 250. On les a questionnées pour nous en géographie. »

M.-A. Calame était une nièce du grand horloger J.-F. Houriet et cousine de Jules Houriet chez qui logeait Andersen.

On trouve beaucoup d'autres citations originales et plaisantes concernant notre région mais qui dépasseraient le cadre et la nature de ce journal.

Andersen revint au Locle en 1860. Aucun de ceux qu'il avait connus lors de sa première visite ne vivait encore. Il y arriva... en train de Neuchâtel. Le passage dans un tunnel durant 7 minutes, lui paraît « abominable ». Il dut l'effrayer puisqu'il écrivit : « Plutôt tomber dans l'abîme sous le ciel clair de Dieu que de périr dans la montagne ! »

Jules-F. Jurgensen traduisit plusieurs de ses contes, traduction qui fut l'occasion d'une correspondance intéressante.

Une dernière visite au Locle eut lieu en 1867.

Quelques généreux Loclois viennent de décider, pour marquer ce 150^e anniversaire, d'envoyer un élève méritant de leur commune au Danemark pour y passer une dizaine de jours de vacances, tous frais payés. Par ailleurs il est question d'apposer une plaque commémorative sur la façade de l'immeuble où Andersen séjourna. Cet hommage est certes des plus mérités.

W. G.

JURA BERNOIS

MISES A LA RETRAITE

Mmes Beuchat-Nussbaumer, à Visques, Rebetez-Greppin, à Lajoux, et Varesi-Giauque, à Bienne, ainsi que MM. P. Bindit, à Péry, et Willy Monnier, maître au progymnase français de Bienne, ont pris leur retraite, tous après une longue carrière dans l'enseignement. Nous leur souhaitons de jouir longtemps d'un repos bien mérité.

JUBILÉ

Notre collègue F. Joly, instituteur à Courtedoux, est arrivé, à la fin de l'année scolaire, au terme de ses quarante ans d'activité pédagogique. M. Joly doit être cité en exemple pour son inlassable dévouement aux intérêts de notre corporation. Maître d'une classe du degré supérieur, à la campagne, il ne s'est pas satisfait de son strict devoir professionnel, ni des charges extra-sociales inhérentes à sa fonction. Nous l'avons toujours connu soucieux d'apporter sa collaboration aux travaux de la section, de sauvegarder nos droits, de conseiller au d'encourager les jeunes collègues. Il fit partie du Comité central de la S.I.B., devint vice-président de l'Assemblée des délégués. Il est actuellement le secrétaire du Comité central de la S.P.J., et délégué, pour le Jura, de la caisse-maladies des instituteurs suisses.

Les autorités de la commune et de l'école ont offert à M. Joly le témoignage d'estime qu'il a si amplement mérité. Au cours de la cérémonie organisée en son honneur, Mme Joly ne fut pas oubliée. L'« Educateur », auquel il a collaboré souvent, adresse à notre excellent collègue ses remerciements et ses vœux les meilleurs.

T.

COMMUNIQUÉ

ÉCHANGE D'APPARTEMENTS

M. Benders-Letteboer, 43, Marg. v. Borsschenlaan, à Amsterdam, désirerait pour les vacances d'été échanger contre un appartement en Suisse romande sa maison de Hollande, qui possède tout le confort, un grand jardin et 7 lits. Sa famille elle-même compte 5 personnes.

S'adresser directement à l'intéressé.

* * *

En complément à l'offre d'échange d'appartements paru le 16 avril, la maison offerte en Angleterre par Mr. Braithwaite compte 5 chambres à coucher, pour au moins 7 personnes, tandis que sa propre famille compte 4 personnes (dont deux garçons de 10 et 11 ans). Il s'agirait des 3 premières semaines d'août (éventuellement dès le 28 juillet). S'adresser à Mr. B. S. Braithwaite, Garden Cottage, Bull Lane, Lewes, East Sussex (Angleterre).

COURS DE VACANCES ORGANISÉS PAR PRO JUVENTUTE

Comme d'habitude, Pro Juventute organise cette année des échanges de vacances avec des familles de Suisse allemande ou italienne de l'étranger ; de même, elle procure des séjours en Suisse contre paiement d'une pension, ou éventuellement de volontaire dans l'agriculture. Ces offres s'adressent aux jeunes de 14 à 25 ans.

De plus 5 colonies linguistiques sont prévues :

à **Oberschan s/Wartau** (St-G.) du 18 juillet au 15 août, prix pour 28 jours : 255 fr., tout compris (sauf le voyage) ; elle est destinée aux jeunes gens de 15 à 16 ans ayant fait 2 ans d'allemand.

à **Cham** (Zg) du 14 juillet au 8 août ; prix : 235 fr. ; réservée aux jeunes gens et jeunes filles de 16 à 17 ans ayant fait 3 ans d'allemand.

à **Rorschach** (St-G.) du 14 juillet au 8 août ; pour jeunes filles de 15 et 16 ans, ayant fait 2 ans d'allemand ; prix : 230 fr.

à **Eglisau** (Zurich) ; pour garçons et filles de 14 ans ayant fait une année d'allemand ; prix 220 fr.

à **Riva San Vitale** (Tessin) du 11 au 24 juillet (prix 120 fr.) pour les jeunes de 15 à 16 ans ; du 25 juillet au 6 août (115 fr.) pour des jeunes de 16 à 19 ans, et une semaine de vacances du 7 au 14 août prix (70 fr.).

Pour toutes ces colonies, logement et repas dans des familles, le matin deux heures de leçons, l'après midi, excursions et sport.

Enfin du 18 au 30 juillet, 15 jeunes fille ayant de bonnes notions d'allemand, pourrait faire un séjour à Schwändeli sur le Walchwilerberg (Zoug), prix : 115 fr.

Renseignements et inscriptions à Pro Juventute, service des loisirs, vacances pour la jeunesse, Seefeldstrasse 8, Zurich.

Partie pédagogique

ENCORE LA CLASSIFICATION...

L'Educateur de samedi dernier a présenté le premier travail important réalisé par la Commission pédagogique de la S. P. V. Si cette commission a pensé qu'il importait d'apporter au corps enseignant une classification de la documentation, c'est qu'elle n'ignore pas les difficultés et les pertes de temps qu'amène un matériel documentaire mal ordonné. D'autre part, les mêmes principes admis par tous les collègues romands faciliteront nos publications ; et comme notre Guilde de documentation se propose de développer toujours plus son activité, elle se sentira encouragée par la pensée que ses fiches et ses brochures trouveront dans toutes les classes des caisses dûment préparées à accueillir tout ce qu'elle publiera d'intéressant.

Certes, nous savons bien que de nombreux collègues doutent encore de l'utilité d'une documentation complémentaire ; ils jugent la matière contenue dans les manuels scolaires suffisante à l'instruction de leurs élèves. On ne saurait leur donner tort si l'on songe à tout le programme, mais personne ne contestera la nécessité d'apprendre aux enfants à approfondir certains sujets judicieusement choisis. Non seulement l'habitude de la recherche et de la mise en ordre des documents stimule l'appétit de connaissance, mais elle est l'unique moyen de faire tomber les œillères d'un enseignement trop limité ; elle conduit à cette « savante ignorance » dont a parlé Pascal. En un mot, une documentation intelligente contribue à détruire ce « simplisme primaire » qui étouffe les intelligences en inspirant une orgueilleuse satisfaction de soi-même.

La documentation mise à la disposition des élèves, on le voit, concourt donc à la plus authentique éducation des esprits. A la condition, bien entendu, de ne pas se laisser submerger par la vague d'imprimés et d'illustrations qui ruisselle actuellement de toutes parts. Là, comme ailleurs, la qualité reste préférable à la quantité ; le meilleur fichier ne sera pas nécessairement le plus abondant. C'est même le premier avantage qu'offrent la réalisation et le développement d'une provision documentaire : la nécessité d'un choix avec les principes et les règles que tout choix comporte. Ce tri, à lui seul, donne l'occasion d'exercer fréquemment son jugement pédagogique. On souhaite que, désormais, tous les maîtres et particulièrement les jeunes possèdent un fichier ; d'ailleurs il facilitera tellement leur travail que nos collègues ne pourront plus s'en passer.

* * *

Nous avons fait des tirages à part des numéros de l'Educateur du 9 avril et du 23 avril. On peut se procurer auprès de M. Clavel, av. des Alpes 28 à Montreux ces deux brochures : No 58 Procédés de calcul et problèmes variés — No 59 La classification de la documentation pédagogique.

A. Chz

ECOLE ENFANTINE

LES RONDES, JEUX CHANTÉS

Il est facile de parler d'une chose qu'on aime, surtout si celle-ci nous a procuré des joies personnelles, et a laissé tout un petit peuple s'enthousiasmer avec nous.

Avoir introduit les jeux chantés dans ma classe, c'est y avoir fait germer plusieurs graines : rythme, harmonie, grâce, souplesse.

Ces mots ne suffisent pas cependant pour exprimer les changements d'attitude chez certains de mes petits, j'y reviendrai au cours de ces quelques lignes.

QU'EST-CE QUE CES JEUX CHANTÉS ? Des jeux où les enfants évoluent au gré des mélodies, où le plaisir du chant est lié à un autre plaisir, celui du mouvement.

D'OU VIENNENT-ILS ? Si la France connaît ce renouveau dans les jeux chantés et nous les apporte pleins de fraîcheur et de charme, rendons ici hommage à notre musicien national, E. Jacques-Dalcroze, qui fut en fait le vrai promoteur de ce renouveau des jeux chantés, alors que les enfants, vers 1890, ne connaissaient guère que les rondes de leurs grand-mères : « La Tour prend garde », « Il court le furet », etc.

Si l'on parle de charme et de fraîcheur, c'est dire que les mélodies sont jolies et simples. (Elles n'ont pas une grande étendue vocale). Les rythmes en sont faciles, le langage poétique et rythmé ; elles ne connaissent ni monotonie, ni longueur. (Il y a peu de strophes.) Quant aux gestes, vous modifiez, vous ajoutez, vous supprimez, vous substituez à votre gré et selon l'imagination enfantine. Et vous sentez que la musique appelle le mouvement, et que le mouvement appelle la musique. Et puis vous ne savez plus si le texte a été préparé pour la mélodie, ou la mélodie pour le texte.

LES ENFANTS RÉCLAMENT CES JEUX CHANTÉS, ils les aiment intensément. Du reste la valeur de ces rondes réside déjà DANS LA JOIE ET LE PLAISIR qu'elles créent.

A QUI S'ADRESSENT CES JEUX CHANTÉS ? A tous, et le nombre de nos enfants n'est jamais un inconvénient, puisque la plupart de ces jeux s'exécutent en rondes. Quelques-uns demandent un arrangement par couple, ou un nombre pair ou impair d'exécutants.

Il y a donc double action : ACTION COLLECTIVE dans la ronde et ACTION INDIVIDUELLE quand un ou deux enfants interviennent ou jouent un rôle. Et aucune difficulté chorégraphique puisque les enfants marchent, sautillent comme ils le font habituellement. Tout est en mouvement : bras, jambes, le corps tout entier.

Mais il y a encore davantage. Si les jeux plaisent par leur sobriété, leur charme mélodique et poétique, ils gardent un caractère d'HARMONIE, ils permettent une DISCIPLINE HEUREUSE ET FACILE, ils donnent aux timides la possibilité de s'affirmer et de prendre confiance en eux, ils préparent notre petit monde à vivre en commun, mais aussi à se comporter en individu.

Plus encore, cette poésie à la fois chantée et dansée nous aide à former le goût des enfants. Elle leur fait aussi comprendre et accorder

à leurs camarades un peu de courtoisie, cette qualité qui dans ma classe n'existait pas. Cette courtoisie exquise est venue grâce à cette gerbe de jeux chantés, qui ne sont pas des danses, mais bien des jeux. Et quelle liberté dans ces jeux ! Pas de souci, nulle obligation de partir du pied gauche ou du droit, pas de rigueur, par contre de la spontanéité.

Un aspect de ces jeux que je ne voudrais pas négliger ici, c'est la question du choix, choix qui touche à notre vie affective : tout à tour un enfant est choisi ou écarté. Il apprendra donc à accepter telle ou telle décision avec courage ou simplicité.

William Lemit parle de ces jeux pour enfants de 3 à 10 ans, sans que toutefois l'âge de 10 ans soit un terme absolu. En colonies de vacances, des groupes d'enfants de 10 à 12 ans jouaient, chantaient, dansaient inlassablement, et toujours avec un extrême plaisir des rondes qu'en rentrant j'ai enseignées à mes petits.

Ces jeux sont donc bien une nourriture de classes enfantines et de classes d'enfants plus grands aussi.

Cependant, et notre conclusion sera celle de W. Lemit, « ne les enseignez pas si vous n'y trouvez vous-mêmes du plaisir, si vous ne devez les apporter aux enfants que par devoir. On ne peut faire primer ce que l'on n'aime pas ».

Si vos jeux chantés revêtent un caractère léger, souple, alerte, s'ils sont GAIS, BIEN PRÉPARÉS, vos petits les réclameront et ils sauteront de joie à l'apport de chaque jeu nouveau.

Quand on a commencé, on réalise que tout cela est une part indispensable de notre enseignement, une source de joie. HEUREUSE LA MAITRESSE, HEUREUX LES ENFANTS QUI NE VEULENT PLUS S'EN PASSER.

Marlise Sheppard.

Calcul, 2e année du Degré moyen

LA DECOUVERTE DES PETITS POIDS

Si, à force d'aller acheter du pain ou du fromage, nos élèves arrivent à se faire une idée suffisamment nette du kilo et de la livre, par contre le gramme, le décigramme, le centigramme et le milligramme leur sont plus lointains que la Chine ! On comprend ça. Mais puisque nous étudions ces petits poids, et que les enfants auront longuement l'occasion de jongler avec eux sur le papier, il serait bon de commencer par les manipuler afin d'en avoir une connaissance concrète. Dans un précédent article nous avons vu comment il était possible de fabriquer des milligrammes en fil à coudre. Aujourd'hui notre but n'est pas de fabriquer les sous-multiples du gramme, mais de les employer pour exprimer le résultat de nombreuses pesées d'objets les plus variés qui n'auront de commun que leur poids infime.

Il faut un minimum de matériel, bien sûr, cependant si vous n'avez rien, tout finira par s'arranger, et vous aurez même l'occasion de faire de l'école active pendant quelques heures.

Trois cas pourront donc se présenter :

- A. Vous avez une balance sensible et quelques petits poids de 1 gramme, de 2 grammes, de 5 grammes.

B. Vous avez une balance et pas de poids.

C. Vous n'avez rien.

Passons ces trois cas en revue, et voyons ce qu'on peut faire dans chacun d'eux.

A. — A l'aide de la balance et du poids de 1 gramme, essayons de peser une feuille de papier à cigarette ou un grain de riz. Voici les étapes de notre observation : 1. Ça ne joue pas ! Impossible d'avoir un résultat chiffrable. La feuille pèse bien quelque chose, mais le poids est trop lourd. — 2. Que faire ? Soit diviser le poids de 1 gramme, soit doubler, tripler, etc., la marchandise. — 3. Nous avons réussi à équilibrer les deux plateaux : à 1 gramme correspondent 48 feuilles.

Nous supposons déjà connue la cascade des sous-multiples du gramme, et nous écrivons :

1 gramme	48 feuilles
10 décigrammes	48 feuilles
100 centigrammes	48 feuilles
1000 milligrammes	48 feuilles

Ces données nous permettent les questions suivantes :

- Une feuille pèse combien de décigrammes ? (R. Elle pèse 0 décigramme, c'est-à-dire moins de 1 décigramme.)
- Une feuille pèse combien de centigrammes ? (R. Elle pèse 2 centigrammes.)
- Une feuille pèse combien de milligrammes ? (R. Elle pèse 20 milligrammes.)

N.B. Avant de résoudre ces problèmes on conviendra de se contenter d'un quotient entier.

Quand vous aurez calculé le poids de la feuille pour cigarette, vous chercherez celui d'une allumette, d'une épingle, d'une punaise, d'un bec de plume, d'un confetti ; si vous préférez manipuler des grains de riz, de café, de blé, d'avoine ou des lentilles, ces petits objets n'étant pas d'un poids identique, ce sera une excellente occasion d'introduire concrètement la notion de poids moyen.

On variera les manipulations en pesant 2 grammes de blé, 3 grammes de confettis, 5 grammes de grains de café, etc.

Deux ou trois manipulations seront faites par le maître. Les autres, les élèves les feront librement par équipes de 4 ou 5. Chaque fois la tâche sera nettement formulée :

« PESER 5 GRAMMES D'ALLUMETTES. — CELA FAIT COMBIEN D'ALLUMETTES ? — TOUTES CES ALLUMETTES PÈSENT COMBIEN DE CENTIGRAMMES ? — CALCULE EN CENTIGRAMMES LE POIDS D'UNE SEULE ALLUMETTE ! »

Voici un autre exemple :

« COMBIEN FAUT-IL DE CONFETTIS POUR EN AVOIR 4 GRAMMES ? — TOUS CES CONFETTIS FONT COMBIEN DE MILLIGRAMMES ? — CHERCHE EN MILLIGRAMMES LE POIDS D'UN CONFETTI ! — QUEL EST LE POIDS D'UN QUART DE CONFETTI ?

Pour s'imprégner de ces petits poids, chaque élève pourra établir le tableau suivant sur lequel seront notés les résultats du travail de toutes les équipes.

Sur une feuille de papier fort, on collera un échantillon de chacun des objets pesés ; quant à la légende qui accompagnera chaque échantillon, elle sera brève ou le sera moins ; par exemple :

UNE ALLUMETTE

POIDS : 14 CENTIGRAMMES

Ou, en plus détaillé :

UNE ALLUMETTE PÈSE :

MOINS D'UN GRAMME (poids approximatif) . . .	0,..... g
1 DÉCIGRAMME (poids imprécis)	0,1 g
14 CENTIGRAMMES (poids précis)	0,14 g
142 MILLIGRAMMES (encore plus précis)	0,142 g

(N.B. Si vous avez un exemple avec division sans reste, vous parlerez du **poids exact** d'une allumette.)

Ce tableau comprenant 7 à 8 objets et présentant (en action !) tous les sous-multiples du gramme, nous allons en utiliser les données pour résoudre de petits problèmes semblables à ceux-ci :

- Combien pèseraient 37 feuilles de papier à cigarette ?
- Quel serait le poids total de 4 douzaines d'épingles ?
- Combien faudrait-il de grains de café pour faire 18 grammes ?
- Il y a combien de milligrammes de différence entre une feuille de papier à cigarette et un grain de blé ?
- Il y a combien de centigrammes de différence entre 3 épingles et 17 punaises ?
- Sur le plateau d'une balance il y a un morceau de sucre de 12 grammes. Combien faut-il mettre d'allumettes sur l'autre plateau pour établir un équilibre aussi précis que possible ? (L'équilibre parfait étant probablement impossible à établir.)

Ce dernier problème étant un peu délicat, il sera bon de le préparer en faisant tout d'abord celui-ci :

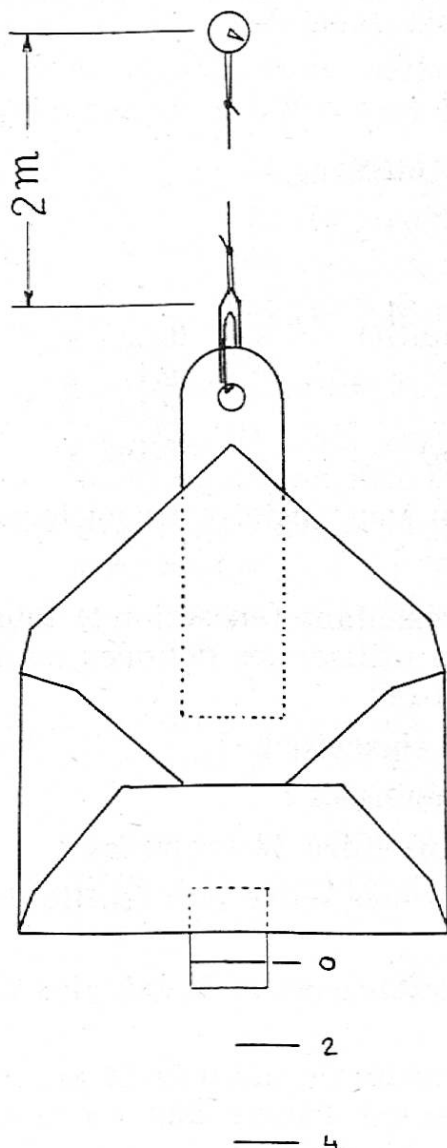
- Une épingle pèse 23 centigrammes. Un haricot pèse 170 centigrammes. Qu'est-ce qui est le plus près du poids du haricot, le poids de 7 épingles ou le poids de 8 épingles ?

B. — Vous avez une balance mais vous n'avez pas de petits poids. Remplacez-les par des pièces de monnaie. En voici le poids : 1 franc, 5 grammes ; 20 centimes, 4 grammes ; 10 centimes, 3 grammes ; 5 centimes, 2 grammes.

C. — Vous n'avez pas de balance et pas de poids. Vous ferez donc un peson et vous l'étalonnerez avec des pièces de monnaie.

Ce peson étant très simple, chaque élève fera le sien à la leçon de travail manuel, mais tous les pesons ne serviront pas : lors des manipulations, un seul peson pour 4 ou 5 élèves sera suffisant.

Construisons notre peson.



Prendre comme élastique 2 mètres de Lastex. Fin et long ce lastex sera sensible aux petits poids. C'est exactement ce qu'il nous faut. Faire une petite boucle aux deux extrémités de notre élastique. La poche à marchandise de notre peson sera une enveloppe de carte de visite ; derrière, une bande de carton, collée, la renforcera et permettra de la suspendre sans qu'elle se déchire. Prendre le peson à un clou ou à une punaise. Faire les graduations le long du mur : 0 grammes — 2 grammes (avec une pièce de 5 centimes dans l'enveloppe) — 3 grammes (une pièce de 10 centimes) — 4 grammes (2 pièces de 5 centimes) — 5 grammes (une pièce de 1 franc). Vous pouvez aller plus loin, mais c'est insuffisant.

Avec 2 mètres de Lastex l'allongement est de 47 mm. entre les graduations 0 gramme et 2 grammes ; c'est une plage très suffisante pour permettre à un groupe de faire une pesée exacte.

Il y a plusieurs grosseurs de Lastex. Prenez le plus fin. Si celui que vous trouverez ne s'allonge pas suffisamment avec les poids de 2 et 3 grammes, vous ferez des pesées plus lourdes. Vous graduerez avec une pièce de 1 franc (5 grammes), de 2 francs (10 grammes) et de 5 francs (15 grammes).

Pour une lecture aisée du résultat de la pesée, coller un petit rectangle de papier transparent à cheval au bas de l'enveloppe ; un trait très fin servira d'index.

Pour terminer, parlons posologie.

Tout est capable de procurer une solide indigestion, y compris les « exercices concrets de pesée ». Donc il ne faut pas s'acharner pendant

plusieurs leçons consécutives à découvrir les petits poids à l'aide de notre peson ou de la balance. Alternons fréquemment pesées et « calculs-papier ». Avoir le sens du décigramme, voire du milligramme, c'est bien. L'enfant s'y amuse. Mais avant qu'il puisse jouer du zéro et de la virgule, sans accident, dans l'escalier des sous-multiples, bien des exercices de drill seront nécessaires.

Gaston Falconnier.

PETITS POEMES

NEIGE

*Hier soir
Les arbres étaient tout nus,
Tout noirs...*

*Ce matin, — ô surprise ! —
Ils sont fleuris sous la brume
D'une blanche écume
Aux parfums froids
D'eau, de glace et de frimas...*

*L'hiver, vraiment,
Travaille beaucoup plus vite
Que le printemps !*

Vio Martin.

MATIN D'HIVER

*Lorsque le chien basset
S'enfonce et disparaît
Et qu'on n'aperçoit plus
Qu'un bout de queue pointu
Qui s'agite et qui court
Tout autour de la cour,
On appelle et on dit :
« Quarante centimètres !
Toute la nuit
Il a neigé peut-être ! »*

Vio Martin.

CROQUIS PANORAMIQUES DU CANTON DE VAUD

Les croquis panoramiques simplifiés sont l'intermédiaire entre le croquis plan et la caisse à sable. Ils essaient de montrer le relief d'une région, ce que l'enfant a beaucoup de peine à se représenter par un plan ou une carte. Or, le relief est quand même le principal d'un pays : il ne suffit pas, à mon avis, de connaître le nom des rivières ou des montagnes, mais il est plus intéressant de savoir où coule cette rivière et quelle est la silhouette de cette montagne : bien sûr, il y a des photos magnifiques, mais chaque enfant ne peut se les procurer ; un magnifique relief à la caisse à sable sera bientôt remplacé par un autre. Le croquis panoramique

lui rappellera tout ce qu'on lui a montré et lui aidera à mieux comprendre le plan qu'il trouvera dans son livre.

Si ces croquis peuvent sembler difficiles à exécuter pour des élèves de première année intermédiaire, ils sont pourtant facilement réalisables, si le maître prend soin de donner quelques points principaux par coordonnées (sommets, confluent, etc.) Dans un cahier quadrillé, on dessinera d'abord le cadre, puis, en partant d'un des angles on donnera, en comptant les petits carrés, les abscisses et les ordonnées de ces points. Lorsque l'enfant aura mis de la couleur, ces croquis feront un joli effet.

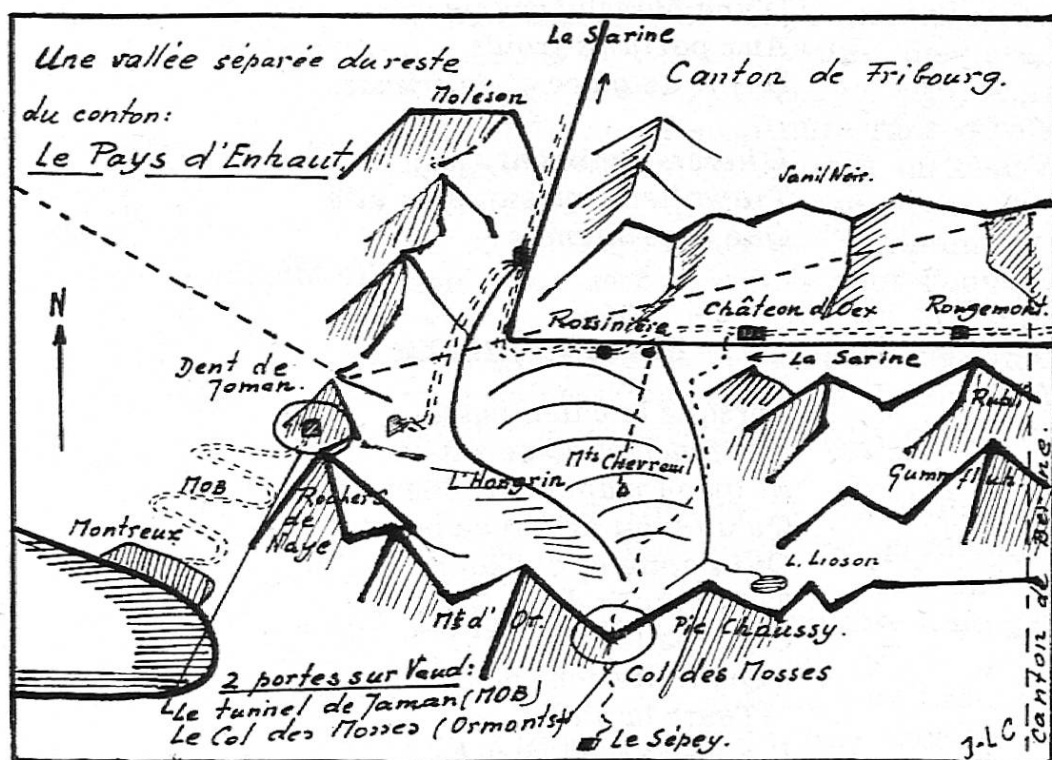
Conventions :

===== chemin de fer
 - - - - - route
 — — — — — frontières
 + + + + + rivière

dans le cahier :

————— (jaune)
 ————— (brun)
 ————— (rouge)
 ————— (bleu)

J.-L. Cornaz.



Dans les prochains numéros de l'Educateur paraîtront une dizaine de croquis panoramiques des diverses régions vaudoises (et romandes).

En dégradant physiquement et moralement la personne humaine, l'alcoolisme réduit l'homme libre à la servitude, avilit les âmes, amène le citoyen à abdiquer ses droits et la nation à perdre la volonté de se défendre.

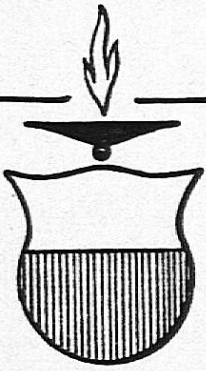
P. Grellet, écrivain et journaliste.

Parents, savez-vous ce que lisent vos enfants? Avez-vous vu « L'Ecolier Romand » depuis qu'il a changé d'aspect?

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES



OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE

Envois à choix

Vos imprimés

seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux



Chic!... du POMDOR
CIDRERIE d'YVERDON

COURS D'ALLEMAND à Winterthur

La ville de Winterthur organise pendant les vacances, soit du 11 juillet au 20 août 1955, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. Ecolage Fr. 264.— à Fr. 498.— (y compris pension complète pour trois à six semaines).

Inscription Fr. 6.—.

Pour prospectus et informations s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthur. Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1955.

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. - Montreux



Demandez
prix courant
à

NIDECKER
ROLLE

Fabrique d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel d'école

Tél. 7 54 67

Votre jardin prospère

si vous employez
les engrais efficaces :
NITRATE D'AMMONIAQUE
ENGRAIS COMPLET LONZA



LONZA S.A. BALE



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.



MONTREUX, 7 mai 1955

XCI^e année — N° 18

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

7, avenue de Béthusy LAUSANNE Téléphone 22 43 21



Examens d'admission

Les examens d'admission pour l'année scolaire 1955-1956 sont fixés aux vendredi 17, samedi 18 (écrit) et lundi 20 juin (oral), à 8 h., pour la classe de VIe; du mardi 21 juin au vendredi 1^{er} juillet, à 7 h., pour les classes de Ire, Ile et IIIe; du jeudi 30 juin au samedi 2 juillet, à 8 h., pour les classes de IVe et Ve.

Age requis pour l'entrée en VIe: 10 ans révolus au 31 décembre 1955.

Les inscriptions seront prises à la direction, du lundi 9 au vendredi 13 mai, entre 10 h. et midi, et 14 et 16 h. Prière de présenter l'acte de naissance ou le livret de famille, le livret scolaire, et les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

ON CERCHE pour

jeune homme de 15 ans

suisse allemand, pension de vacances pour la période du 10 juillet au 2 août, chez maître d'école qui se chargerait de la surveillance et de leçons de français. Prière d'écrire famille Hs. Schaad-Strehler, Burgstrasse 16, Herzogenbuchsee.